

Séance extraordinaire du 15 décembre 2016**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

1.1 Constatation de l'avis de convocation.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

2. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 Dossier employé numéro 04-0030.

2.2 Réorganisation administrative des Travaux publics.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **15 décembre 2016 à 10 h** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête		Jean-François David

Monsieur Michel Lavigne, conseiller a motivé son absence.

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général/secrétaire-trésorier est présent.

Aucune personne n'assiste à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents et les en remercie.

1.1**Constatation de l'avis de convocation.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Robinson constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal.

1.2

372-12-2016

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2.**GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES****2.1**

373-12-2016

Dossier employé numéro 04-0030.

CONSIDÉRANT la terminaison de l'entente intermunicipale avec les municipalités de Duhamel, Montpellier et Chénéville en date du 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE le poste occupé par l'Employé a pris fin le 31 mars 2016 en raison de la restructuration des postes;

CONSIDÉRANT les plaintes de destitution en vertu du Code municipal du Québec déposées auprès du Tribunal administratif du travail dans les dossiers CM-2016-1270 et CM-2016-1832;

CONSIDÉRANT l'entente de principe intervenue le 8 décembre 2016 à la satisfaction des parties;

CONSIDÉRANT la réintégration de l'employé 04-0030 à titre de chauffeur-éboueur;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité de Lac-Simon entérine l'entente intervenue le 8 décembre 2016;

QUE messieurs le Maire, Jacques Maillé et le Directeur général et secrétaire-trésorier, Jocelyn Robinson soient et sont autorisés à donner suite à la présente entente.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée l'unanimité

c.c. Trésorerie

Employé numéro 04-0030

Me Sylvain Lefebvre, Deveau Avocats

2.2

374-12-2016

Réorganisation administrative des Travaux publics.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 373-12-2016 entérinant la conclusion d'une entente avec l'employé numéro 04-0030;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à une restructuration administrative du service des Travaux publics afin d'optimiser la gestion des ressources humaines et des services aux citoyens;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'assurer une polyvalence entre les employés des Travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE les descriptions de tâches et les échelles salariales devront être révisées;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil mandate le directeur général à procéder à la restructuration administrative du service des Travaux publics qui inclut maintenant le CDMR et l'Écocentre;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à réviser les descriptions de tâches;

ET QUE les classifications salariales soient ajustées en conséquence.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée l'unanimité

c.c. Trésorerie

3.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune personne n'assiste à l'assemblée.

4.
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

375-12-2016

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David ;

QUE la séance soit levée à 10 h 05.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Jocelyn Robinson
Directeur général et
secrétaire-trésorier